

## Arrivée et distribution des plants d'épicerie à Cayenne

---

Documents des Archives Nationales. A.N. Col E 106, Dallemand, dossier individuel, vues 10-15.

Le 5 février 1773 : Procès-verbal de visite des plants.

Le 6 mai 1773 : état de distribution des plants d'épicerie.

---

---

### Procès-verbal de visite des plants des Indes venus de l'Isle de France sur le navire le *Prince de Condé* de Nantes, Capitaine le Sieur Abram.

Aujourd'hui cinquième février mil sept cent soixante treize, nous sous-commissaire de la marine préposé au magasin général, en exécution des ordres de Monsieur Charver, Commissaire de la Marine, ordonnateur en cette colonie ; nous étant transportés avec M. Despluyer, garde-magasin particulier, et Pierre Jougan, jardinier du Roi, à bord du navire *le Prince de Condé*, de Nantes, commandé par le Sieur Abram, pour y vérifier l'état des plants de diverses espèces des Indes venues de l'Isle de France sur le dit navire : Nous avons procédé à la dite vérification en présence dudit Sieur Despluyer et de MM. Abram et Dallemand chargé du soin desdits plants, et dudit Pierre Jougan.

Il a été reconnu que les six canneliers, les cinq géroflers, les dix huit manguiers, et les douze james rosa, plantés en terre étaient dans un très bon état, et que les noix muscades renfermées dans deux petites caisses étaient les unes gâtées et hors d'état de germer, et les autres germées étaient la plupart mortes.

Les six cocos de mer paraissaient en assez bon état, et prêts à germer.

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal que nous avons signé avec MM. Despluyer, Abram, et Dallemand, et Pierre Jougan.

[Signatures]

A Cayenne, les jour, mois et an que dessus.

---

---

**A Cayenne le 6 mai 1773. Administrateurs à M. Dallemand**

Nous venons d'arrêter, Monsieur, un état de distribution des plants d'épicerie qui nous ont été adressés de l'Isle de France par ordre du ministre. Vous verrez par cet état que c'est d'après votre rapport sur la propriété des différents terrains de cette colonie que vous avez parcourue que nous nous sommes réglés. Vous aurez pour agréable d'avertir ou faire avertir les personnes qui y sont portées, de se préparer sans délai à recevoir les plants qui leur sont destinés et nous vous prions de continuer à leur donner vos soins jusqu'à ce que ces particuliers en soient en possession.

Nous sommes très sincèrement, Monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

[Deux signatures]

*Distribution des plants d'épicerie faite par MM. Fiedmond et Preville sur l'exposé du Sieur Dallemand chargé par MM les gouverneur et intendant des Isles de France et de Bourbon de la conduite des dits plants et de donner les renseignements sur la culture qui leur convient.*

*Savoir*

à M. Macaye	2 géroflers 1 cannellier 1 james rosa.
à M. Prepaud	1 james rosa
à Mme de Billy	1 gérofler 1 cannellier.
à M. Courant	1 gérofler 1 james rosa 1 cannellier.
à M. Bremond	1 cannellier 1 james rosa
à M. Baudouin	1 coco 1 james rosa.
à M. Boutin	1 gérofler 1 james rosa 1 cannellier.
à M. Noyer	1 cannellier 1 james rosa
Jardin du gouvernem.	1 james rosa 1 coco
à M. Bajon	1 james rosa
Jardin de l'intendance	1 james rosa 1 coco
à M. Villers	1 james rosa
à M. Folio	1 coco
à M. Demonter	1 coco

\* \* \*